

# Pont-Péan

## LETTRE D'INFORMATION #4

SPÉCIAL BUDGET

AVRIL 2021

### EDITO

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Ce budget 2021 est le premier du mandat 2020-2026. Il s'inscrit évidemment aussi dans un contexte sanitaire et économique inédit qui impose de redoubler de vigilance.

Une situation saine et une gestion rigoureuse permettent d'absorber le choc puissant de la crise sanitaire sans réduire la voilure quant à la mise en œuvre des priorités présentées aux Pont-Péannaises et aux Pont-Péannais dans le programme municipal.

Malgré de grandes incertitudes liées à la crise sanitaire et parce que les efforts du mandat précédent le permettent, le budget 2021 a été voté sans augmentation d'impôts tout en assurant un programme d'investissement ambitieux en faveur de la qualité du service municipal et de la transition écologique.

Si le vote du budget est un acte fort, son suivi appelle à la plus grande vigilance. Soyez donc assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense.



Credit photo : Jean-Pierre Lorphelin

**Mourad ZEROUKHI**  
Adjoint aux finances

### IMPACT COVID

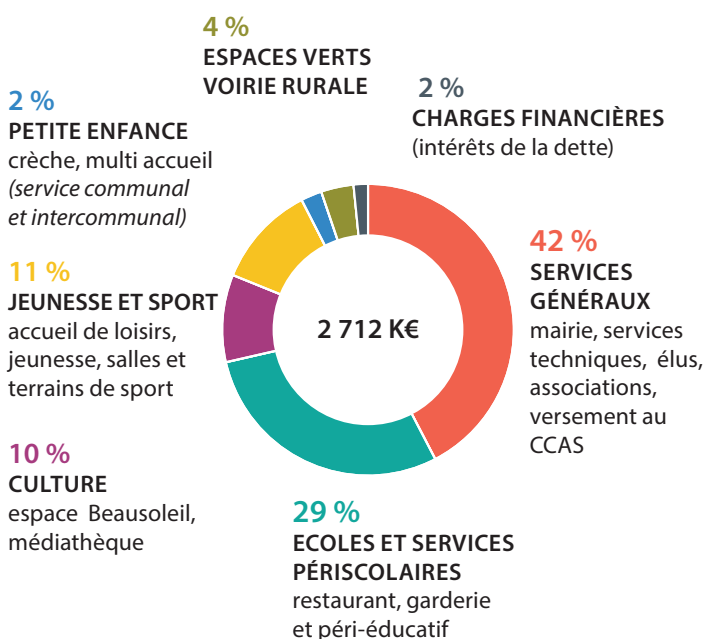
Le coût de la crise sanitaire pour la commune est évalué en 2020 à 87 000 €.

La majorité de cette somme correspond à une perte de recettes des produits des services liée notamment à la fermeture des services (services périscolaires et espace Beausoleil).

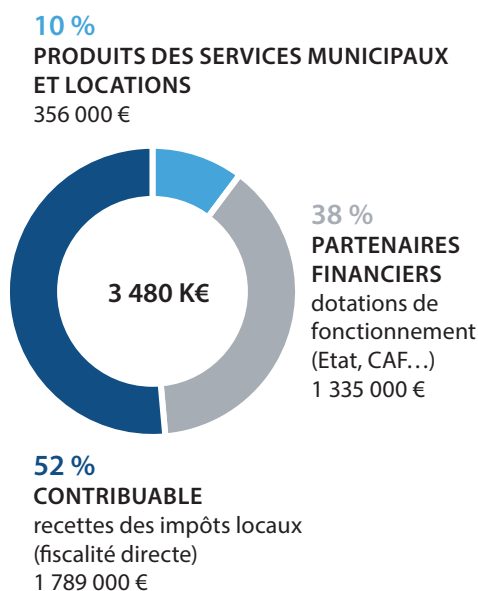
La Commune a dû prendre en charge également des dépenses supplémentaires liées à l'achat de masques, produits d'hygiène et d'entretien des bâtiments et au recrutement d'agents supplémentaires pour respecter les protocoles sanitaires, dans les écoles notamment.

## BUDGET RÉALISÉ 2020 FONCTIONNEMENT

### LES DÉPENSES



### LES RECETTES



# BUDGET RÉALISÉ 2020

## INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements 2020 (études, travaux, équipements) se sont élevées à 505 k€.  
Le remboursement du capital de la dette 2020 correspond à 275 k€.

### LES PRINCIPALES RÉALISATIONS



Crédits photos : GGdebajo

**166 618 €**  
**ENFANCE - SECTEUR SCOLAIRE - ÉCOLE MATERNELLE**  
Travaux de rénovation énergétique (désamiantage, sols et plafonds, luminaires), rangements

**ÉCOLE PRIMAIRE**  
Travaux VMC bâtiment B, film opaque (prescriptions Plan Particulier de Mise en Sécurité), portes extérieures des sanitaires



**61 447 €**  
**URBANISME**  
Aménagements et espaces verts Cave Donjean (convention maîtrise d'ouvrage Rennes Métropole), liaison piétonne Luzard, aménagement allée de la Clôture, cimetière

**60 570 €**  
**CULTURE**  
Bâtiment administratif de la Mine poursuite du projet : études et contrat de Maîtrise d'œuvre (phase Avant Projet Sommaire)



**34 621 €**  
**URBANISME**  
Aire de jeux parc du Mouton blanc (1<sup>ère</sup> phase)



**32 275 €**  
**SPORT**  
Stade de foot - éclairage terrain annexe, équipements dont pare-ballons



**27 172 €**  
**ENFANCE - ESPACE ENFANCE**  
Travaux Espace enfance (remplacement des menuiseries extérieures)

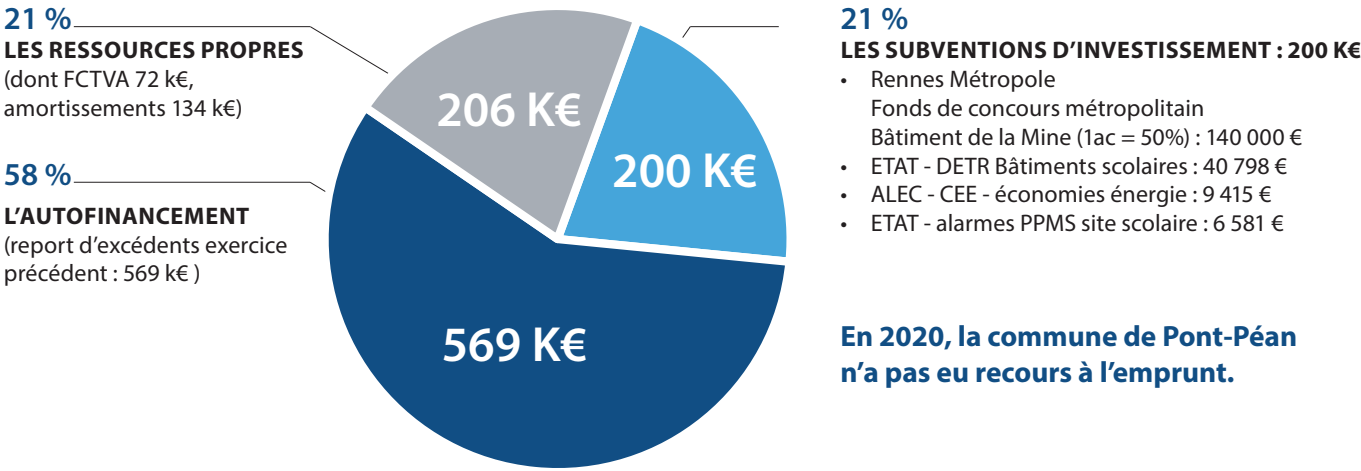


**26 260 €**  
**CULTURE - ESPACE BEAUSOLEIL**  
Équipements scéniques (perches, lumières, sons, ...), plateaux de tables, et échelle télescopique

Crédit photo : JP CUDENNEC

## DES FINANCES SAINES

### COMMENT ONT ÉTÉ FINANCÉS LES INVESTISSEMENTS DE 2020 ?

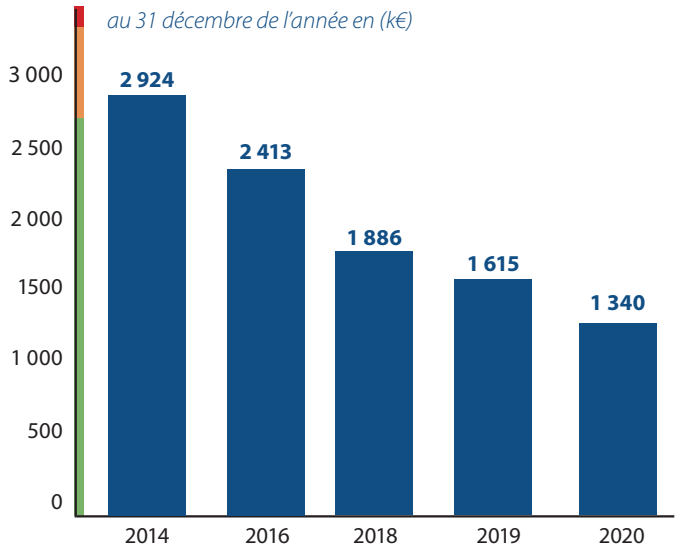


Les finances de la commune sont saines avec une capacité d'autofinancement supérieure à la moyenne des communes de notre strate, un taux d'endettement faible, et des taux d'imposition fixés par la commune qui resteront stables sur toute la mandature.

Le budget de fonctionnement maîtrisé permet d'offrir des services de qualité aux Pont-Péannaises et aux Pont-Péannais. Ces bons résultats et nos recherches de subventions nous permettent de prévoir un volume d'investissement de 2 161 737€, dont 1 500 000 € d'opérations nouvelles avec un recours très modéré à l'emprunt.

Néanmoins, l'équilibre demeure fragile, aussi les élus et les services sont pleinement impliqués pour que nous puissions optimiser nos dépenses, surtout en ces temps difficiles.

### CAPITAL RESTANT DÙ



Les derniers prêts contractés par la commune sur le budget communal sont respectivement :

- Un emprunt de 600 000 €, contracté en 2012 pour le financement des investissements (dont le centre technique municipal) pour une durée de 15 ans.
- Un emprunt de 750 000 €, contracté en 2014 pour le financement des investissements (dont la mairie) pour une durée de 15 ans.

La commune de Pont-Péan a un niveau d'endettement très faible, en-dessous de la moyenne des communes de taille comparable.

Depuis 2016, le ratio de désendettement ne cesse de s'améliorer. En 2020, il atteint moins de 2 années (capital restant dû 1340 k€ / épargne brute 770 k€). Il est donc envisagé de recourir à l'emprunt durant le mandat pour financer les nouveaux équipements, surtout que les taux sont historiquement très bas.







# LES GRANDS PROJETS 2021-2026 À PONT-PÉAN

Voici une sélection de quelques projets  
d'investissements majeurs pour la commune.

## CRÉATION D'UN LOCAL PETITE ENFANCE

Pour permettre l'accès à l'information  
et favoriser les rencontres entre les parents et  
les professionnels de la petite enfance.

## CRÈCHE

Étude menée par la commission  
Petite Enfance en attente des résultats  
de l'analyse des besoins sociaux.

## LA FERME SOLAIRE

Un parc photovoltaïque de 20 hectares installé sur l'ancien  
site industriel du remblais de la mine de Pont-Péan. D'une  
puissance de 15,2 Mwc, la ferme solaire sera constituée  
de plus de 35 000 modules orientés plein sud qui produira  
annuellement 17,7 GWh/an d'électricité. L'investissement  
est porté par la société Marc Energie, IEL et Energ'IV.

Lancement du financement participatif le 3 mai 2021,  
rendez-vous sur [www.gwenneg.bzh](http://www.gwenneg.bzh)

**Gwenneg**  
S'investir en Bretagne

## RÉNOVATION ET EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA MINE

Renforcement du pôle culturel de la commune, avec  
le local Jeunes et l'espace Beausoleil, cet ensemble où se  
croiseront toutes les générations pour des activités  
de lecture, de loisirs, de rencontres artistiques et de  
découvertes patrimoniales sera à l'épicentre des  
nouveaux quartiers et des habitats plus anciens, liant un  
passé historique et les futurs usages des Pont-Péannais.

## TERRAIN MULTISPORTS ÉCORESPONSABLE

Pour permettre la pratique extérieure  
des sports et activités collectives tout en  
respectant le sol et l'environnement.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Continuer l'isolation du groupe scolaire, étudier  
l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits  
des bâtiments et envisager un réseau de chaleur.

## RÉSIDENCE ADAPTÉE

Cet habitat accompagné de type RT 2021 pour les per-  
sonnes en perte d'autonomie ou en situation d'handicap  
se situera en plein coeur de la ville. À proximité des  
commerces, ce collectif de 2190 m² proposera 30 à 35  
logements avec terrasse et jardin.

## ZAC MULTISITE

Ce sont 241 logements sur le centre, 65 logements Fontaine  
Blanche, 278 logements Bétuaudais qui seront créés pour conforter :

- l'offre commerciale du centre bourg, avoir un parcours résidentiel  
pour les personnes âgées ou en situation de handicap,
- réorganiser le traitement des entrées de bourg sur la RD 36,
- aménager l'axe rue de Bellevue-avenue du Chemin Vert,
- assurer les différents cheminements entre les pôles structurants  
de la commune,
- offrir un espace favorable au bien-être des habitants, relier le  
pôle culturel du site de la mine avec la nouvelle zone d'habitat.

## CONSTRUCTION D'UN LOCAL ASSOCIATIF

Un lieu de stockage et de rencontres  
du secteurs associatifs tournés vers le savoir faire  
et la solidarité

## BANQUE ALIMENTAIRE

Pour permettre un nouvel accueil des bénéficiaires et des  
meilleures conditions de travail pour les bénévoles.

# RETROUVEZ DU POUVOIR D'AGIR !



## LE BUDGET PARTICIPATIF

### Pont-Péannais à vos projets !

Le budget participatif est une réponse à la demande croissante de tout un chacun d'être associé à la décision publique. Cette approche témoigne de l'attachement des citoyens aux valeurs fondamentales de la démocratie. Vient s'ajouter le souhait de participer concrètement à des actions qui répondent aux besoins réels des habitants. Le budget participatif est axé prioritairement sur des projets d'intérêt général favorisant le bien-vivre ensemble et relevant de la compétence de la commune.

Le lundi 15 mars, le conseil municipal de Pont-Péan, a officialisé le lancement de son premier budget participatif et solidaire. D'un montant de 10 000 euros, il offre la possibilité à tous les Pont-Péannais, à titre individuel ou collectif, sans condition de nationalité et ouvert aux plus jeunes sans condition d'âge, de devenir acteurs du bien vivre à Pont-Péan. Une charte et un règlement intérieur posent le cadre dans lequel les projets peuvent être exposés. Ils sont accessibles sur la plateforme [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr) ou à l'accueil en Mairie.

#### 4 ÉTAPES

**Du 22 mai au 22 juin** : les citoyens sont appelés à participer en proposant leurs idées.

**Du 22 juin au 30 août** : les idées sont soumises à l'analyse des services et du conseil participatif.

**Du 4 au 30 septembre** : les projets réalisables sont soumis au vote des citoyens sur la plateforme [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr) ou en mairie. Les projets validés auront la possibilité d'être présentés devant les Pont-Péannais le 18 septembre de 9h à 12h30, salle Danycan à l'eB\*.

**Le 4 octobre** : les projets lauréats seront annoncés en Conseil municipal.

#### Les projets peuvent s'orienter autour de (liste non exhaustive) :

- Végétalisation, jardins ouverts, permacoles, à partager ;
- Énergies renouvelables et efficacité énergétique ;
- Alimentation, agriculture, biodiversité, eau ;
- Propreté, prévention et gestion des déchets ;
- Économie circulaire ;
- Culture, bibliothèques de rue ;
- Santé environnementale, qualité de vie ;
- Projets liés à l'enfance et aux jeunes...

*\*si les conditions sanitaires le permettent.*

## LE CONSEIL PARTICIPATIF

### Pont-Péannais, vous avez envie de dire, partager, agir. Inscrivez-vous ! Le collège «Volontaires» vous est ouvert !

#### Le conseil participatif, c'est quoi ?

Les conseils participatifs réunissent autour des élus et de leurs collaborateurs tous ceux qui ont quelque chose à dire et à partager dans le processus démocratique de la prise de décision. Le conseil participatif est une assemblée constituée en majorité de citoyens sous forme de deux collèges, un de personnes tirées au sort et l'autre de volontaires. Un troisième collège d'élus le complète. Ces trois collèges se réunissent sous forme de conseils participatifs. Ils peuvent ouvrir des conventions citoyennes thématiques ou projets. Elles impliquent chaque citoyen qui le souhaite. Le conseil participatif et la convention citoyenne permanente « Biodiversité » ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal du 12 avril 2021.

#### Un Conseil participatif, pourquoi ?

- Améliorer les pratiques démocratiques vers une démocratie de terrain
- Renforcer le mieux vivre ensemble
- Prendre en compte l'expertise d'usage des habitants.
- Refonder un esprit de solidarité et de responsabilité
- Favoriser la gestion environnementale liée à la biodiversité et au changement climatique.
- Plus globalement : Informer, Écouter, Dialoguer, Participer, s'Impliquer.

#### Un Conseil participatif, comment ?

- Son rôle est consultatif. Il est de rendre des avis sur les sujets d'intérêt municipal notamment proposés par la municipalité ou sur les sujets dont il peut se saisir. Le conseil municipal reste souverain.
- Le Conseil participatif peut faire appel à des experts et ouvrir la consultation par des réunions/débats dénommée agoras.
- Le conseil participatif a un rôle de conseil dans la réalisation de la charte et du règlement futurs du budget participatif de Pont-Péan. Il participe, au suivi du budget participatif en tant que comité de suivi aux côtés des services.
- Le Conseil participatif se réunit environ six fois dans l'année au minimum. La mise en agenda d'un projet fait l'objet d'une campagne d'information des Pont-Péannais sur la plateforme interactive de collaboration « [jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr) », et sur les réseaux sociaux...). Les outils municipaux sont également sollicités.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CALENDRIER

[jeparticipe-pontpean.fr](http://jeparticipe-pontpean.fr)

WWW.



Retrouvez toute l'information  
de votre ville sur son site internet  
[WWW.PONTPEAN.FR](http://WWW.PONTPEAN.FR)



Recevez chaque semaine  
l'actualité pont-péannaise  
en vous inscrivant à la  
NEWSLETTER



Suivez l'actualité,  
l'agenda et les Lives sur  
[@VilledePontPean](https://www.facebook.com/VilledePontPean)

Directeur de publication : Michel DEMOLDER - Feuille d'information municipale «spéciale budget» réalisée par les élus, les services municipaux en charge des finances et de la communication. Tirage 500 exemplaires - distribués dans les services et commerces de la ville de Pont-Péan. Impression sur papier géré durablement par l'imprimerie Chat Noir impressions - 1 rue Jaunais de Mivoie, ZAC Mivoie Le Vallon, 35136 St-Jacques-de-la-Lande - CONTACT : [communication@pontpean.fr](mailto:communication@pontpean.fr)

Pont-Péan